

Réparer le lien social grâce à la crise

Dans la situation de confinement, l'appartement est la nouvelle limite du quotidien pour les habitants. Il est l'absence pour ceux qui vivent dehors. Dans nos relations avec le public, nous avons été sollicités par celles ou ceux qui éprouvent des difficultés dans l'habitat et par des candidats locataires en attente de réponse.

Devoir rester à la maison nous amène à donner un sens à « être chez soi » et aux trois conditions qui font le véritable chez soi : un espace physique suffisant et adapté à mon ménage, un espace social qui me relie à la vie de la Cité et un espace sécurisé par le droit¹. C'est d'abord la première entrée qui est source de préoccupation. L'espace concerné est interne mais aussi relié à l'environnement proche.

Ainsi une famille qui se trouve en butte à la vindicte d'un voisin affecté de troubles mentaux. La demande de mutation est enlisée et l'accompagnement social du voisin est tout d'un coup éloigné. L'espace du logement devient doublement exigü, par la composition familiale (famille recomposée accueillant deux enfants supplémentaires au moment du début du confinement) d'une part, et d'autre part, la pression du voisin qui semble resserrer les limites de l'intimité.

En ce moment particulier l'accès au logement pourrait être gelé. Une personne sans logement hébergé à droite et à gauche me fait part de l'offre qui vient de lui parvenir. « Je ne peux pas visiter le logement, mais je l'accepte ». En temps ordinaire j'aurais réagi de manière négative... Là je me contente d'encourager la candidate et de saluer avec elle le bonheur d'avoir enfin une réponse.

De manière exceptionnelle, la crise fait émerger une proximité sociale insoupçonnée. Ainsi, ce qui semblait confiné - au sens des frontières qui délimitent - dans la sphère privée apparaît tout à coup comme une préoccupation partagée : prendre soin des autres en prenant soin de soi est une des transgressions suggérées par les mesures de précautions. Se protéger pour protéger les autres. Imaginons maintenant ce nouveau paradigme appliqué à l'action publique, aux sphères professionnelles et économiques.

Trop souvent l'idée de prendre soin, le care, a été limitée à la relation interpersonnelle. Là où nous en sommes, la question déborde ou devrait déborder : « à quoi ou à qui devons-nous prêter attention ? »² Loin d'être banale, elle nous ouvre des perspectives qui viennent déranger nos certitudes. Elle doit sous-tendre notre regard sur ce que la crise nous révèle.

Il y a ce qui nous saute aux yeux, par exemple l'organisation de nos établissements d'accueil de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap. La mobilisation des personnels, qui décident de partager le confinement des résidents, nous désigne ce qui est un manque et ce qui est un impératif : le temps. Le temps d'assurer la présence, la chaleur humaine qui remplace les visites interdites et qui est indispensable à la survie. On peut mourir du covid mais on s'éteint aussi de solitude, d'angoisse et de désespérance³.

Il y a ce que nous devrions déduire, à partir de l'exemple des 25% des ménages mono-parentaux vivant en sur-occupation. Cette notion jusque là théorique (quelle norme d'espace retenir ? Celle de la CAF, celle du CCH, celle de l'INSEE, celle d'Eurostat ?) prend un sens nouveau dans le confinement imposé. Les conséquences de l'absence d'espace, d'intimité possible, pèsent sur la vie quotidienne. Pour les mères isolées, mais aussi pour les familles et les couples qui doivent se réinventer une vie commune sans espace extérieur. Les manifestations les plus graves sont celles de l'explosion des violences domestiques ou encore le doublement des appels au 119⁴.

¹ Typologie européenne du mal-logement (ETHOS) à lire sur le site de la FEANTSA

² voir : Le Care monde, Pascale Molinier. ENS Editions, 2018

³ Edgar Morin en 1970, dans son ouvrage « l'homme et la mort » : *Le processus de vieillissement facilite la tâche de la mort mais c'est toujours un facteur externe qui la déclenche.*

⁴ Numéro d'appel pour l'enfance en danger

Il y a enfin cette image nouvelle des héros du quotidien, l'ensemble des acteurs du sanitaire et du social. Pour une grande partie d'entre eux, les applaudissements du soir sont une marque de reconnaissance. Comment irons-nous demain au bout de cette nouvelle appréciation de l'utilité sociale essentielle, y compris des plus petits de ces métiers ? Les auxiliaires de vie sont "des héros quotidiens". La reconnaissance de leur fonction implique celle du temps nécessaire au « prendre soin » et de celui qui doit être réservé à la professionnalisation. Ne sommes-nous pas dans ce domaine devant une page blanche ?

Pour nous, acteurs du logement, des pistes sont ouvertes :

Pour la conception des espaces intérieurs et extérieurs, sur les communs comme sur l'intime :

Tenir compte des risques de suroccupation, c'est prévoir avec un raisonnement qui intègre les valeurs d'usage. À la fois pour répondre aux besoins repérés, ainsi que nous l'avons vu pour les ménages-monoparentaux ou les familles recomposées, mais également dans la perspective d'évolutions liées au développement du télétravail. Faut-il demain imaginer d'autres espaces intérieurs ou prévoir des tiers lieux espace de co-working ?

Pour le temps qui peut être consacré à l'accompagnement :

Développer les « unités de logement service » qui associent les services d'aides à domicile au « chez soi ». Et dans le même temps, veiller aux statuts des agents de l'accompagnement. Ces personnes qui occupent la première place dans les métiers du « prendre soin », souvent des femmes, viennent interroger nos organisations. Elles donnent à la notion d'égalité femmes hommes une dimension nouvelle à laquelle nous devons prêter attention.

Pour les réponses dites « spécifiques » :

Nos organismes du logement social sont certainement en capacité de donner une direction nouvelle aux établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes qui ont fait l'objet d'acquisitions récentes dans le cadre de regroupements. Ils peuvent être à l'origine d'une nouvelle approche du maintien à domicile tel que la loi l'encourage⁵.

C'est un immense terrain à labourer qui est devant nous. Au-delà de l'urgence à gérer, nous avons devant nous la responsabilité de réparer nos rapports sociaux, de retrouver le sens du politique qui n'est autre que de faire le lien entre les êtres.

André Gachet
Conseiller à la Métropole de Lyon 2014-2020
Membre du Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées

⁵ Loi d'adaptation de la société au vieillissement . 2017